

soufre en fleur
SP-F-T-N
Attention

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n°	: 103 014 / 103 015
Nom commercial	: Soufre en fleur
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange

 Classe de danger et code de catégorie :
 Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé

: Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)

Eléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement

: Attention

- Mention de danger

: H315 : Provoque une irritation cutanée.

- Conseils de prudence

- Généraux

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.

- Prévention

: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

- Intervention

: P302+P352+P362+P332+P313+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Traitement spécifique.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants
Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Soufre fleur	: <= 100 %	7704-34-9	231-722-6	016-094-00-1	----	Xi; R38 Skin Irrit. 2 (H315)

soufre en fleur
SP-F-T-N
SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction**
- Adéquats : Eau. Sable. Poudre. Dioxyde de carbone. Mousse.
- Risques particuliers**
- : Combustible.
En cas de feu, présence de fumées très dangereuses. La décomposition thermique génère : Sulfure d'hydrogène. Dioxyde de soufre.
- Protection contre l'incendie**
- : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.
- Procédures spéciales**
- : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Ne pas jeter les résidus à l'égout.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement**
- : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage**
- : Ne pas nettoyer à l'eau.
Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Eviter la production de poussières.

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage**
- : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.
- Manipulation**
- : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les poussières.
- Stockage**
- : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver à l'abri des sources d'ignition.
Ne pas entreposer à proximité d'oxydants.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle**
- Protection respiratoire**
- : Eviter toute exposition inutile.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains**
- : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau**
- : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux**
- : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres**
- : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

soufre en fleur
SP-F-T-N
SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)
SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Nom chimique	: Soufre (S).
Etat physique	: Poudre.
Couleur	: Jaune.
Odeur	: Caractéristique.
pH	: Non applicable.
Poids moléculaire	: 32,06
Point de fusion [°C]	: 113-119
T°d'ébullition initiale [°C]	: Aucune donnée disponible.
Densité	: (20 °C): 2.05 g/cm3
Pression de vapeur [hPa]	: 10 hPa à 246°C
Solubilité dans	: Eau. (20 °C) : presque insoluble Ethanol. (20 °C) : difficilement soluble Ether. (20 °C) : difficilement soluble
Point d'éclair [°C]	: 168
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 235 (poussière)
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Décomposition thermique	: Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Matières à éviter	: Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...) Acides minéraux forts. Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K). Métaux alcalinoterreux : Magnésium (Mg), Calcium (Ca). Aluminium (Al). Zinc (Zn).
Produits de décomposition dangereux	: Sulfure d'hydrogène. Dioxyde de soufre.
Propriétés dangereuses	: Réagit violemment avec des substances comburantes.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Peut être irritant pour les voies respiratoires. Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation. Peut causer des difficultés respiratoires (toux, dyspnée...).
- Cutanée	: Irritation.
- Oculaire	: Irritation mineure des yeux.
- Ingestion	: Diarrhée.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: > 3000 mg/kg
Admin. percutanée (rat) DL50 [mg/kg]	: > 2000 mg/kg
Irritation de la peau (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des yeux (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Effets cancérogènes	: Aucune donnée disponible. Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit
Effets mutagènes	: Aucune donnée disponible.
Toxicité vis-à-vis de la reproduction	: Aucune donnée disponible.

soufre en fleur**SP-F-T-N****SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)**

Autres informations toxicologiques : A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. Des propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques : Nocif pour les organismes aquatiques. Le soufre a un effet fongicide..
Eviter le rejet dans l'environnement.

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : (espèce : Danio rerio) : 866

Persistante et dégradabilité : Aucune donnée disponible.

Potentiel de bio-accumulation : Aucune donnée disponible.

Informations sur l'élimination : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name : 1350 SOUFRE, 4.1, III, ADR
- No ONU : 1350
- I.D. n° : : 40

Transport terrestre

- ADR/RID : Group : III
Class : 4.1

Transport par mer

- GGVE/GGVSee classe : UN 1350 soufre

- Code IMO-IMDG

- Classe : 4.1

- Groupe d'emballage : III

Transport aérien

- ICAO/IATA : UN 1350 sulfur

- IATA - Classe ou division : 4.1

Groupe d'emballage IATA : III

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5
Révision nr : 0
Date : 6 / 9 / 2019
Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

soufre en fleur

SP-F-T-N

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Jeulin
Règlement CE 1907/2006